ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

ANSM

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Décision DG nº 2012-215 du 26 juillet 2012 portant nomination d'experts auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux NOR: AFSM1230463S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 1123-8, L. 1123-9, L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5211-37, R. 5212-7 à R. 5212-11, D. 5321-7 et suivants;

Vu la décision DG nº 2002-89 du 4 octobre 2002 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux;

Vu la décision DG nº 2012-33 du 2 mars 2012 portant nomination d'experts auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux,

Décide:

Article 1er

M. JEBRAK (Gilles) est nommé expert auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux à titre complémentaire pour l'année 2012 :

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel du ministère des affaires sociales et de la santé. Fait le 26 juillet 2012.

> Le directeur général adjoint, F. HÉBERT